

PETIT BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

- **Le mardi 4 décembre**, c'est un spectacle de magie, de marionnettes, qui était proposé aux élèves du groupe scolaire Jacques Brel pour le goûter de la Saint-Nicolas. Ils ont pu découvrir la magie de Noël avec « Magic Puppets » et participer activement en chantant à tue-tête... Sous leurs acclamations Saint-Nicolas est ensuite arrivé les bras chargés de friandises, il est allé à la rencontre des enfants.

Le traditionnel goûter a clôturé cet après-midi dans la bonne humeur pour la plus grande joie des élèves qui sont repartis chacun avec une coquille, des clémentines et des chocolats.

- **Le mercredi 5 décembre**, à 18 heures 30, la cérémonie de l'hommage solennel de la France aux morts civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie rassemblait les anciens combattants et leur président, le maire de Bachy, les conseillers municipaux de Bachy et Bourghelles et des habitants. En cortège, ils se dirigèrent vers le monument aux morts pour s'y recueillir et déposer une gerbe de fleurs. M. Philippe Delcourt fit la lecture du message de M^{me} Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées. Puis M. Alain Delebarre donna lecture du message de l'association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord. Une minute de recueillement fut observée.

- **Le samedi 8 décembre**, une très bonne ambiance régnait lors du tournoi de Playstation organisé à la salle des fêtes par l'association Festy Bachy en collaboration avec le Soda'scool de Cysoing. 20 participants animés et gérés par Siegfried ont joué toute l'après-midi. Le vainqueur du tournoi a gagné une carte cadeau d'une valeur de 100 € offerte par l'association.

- **Le samedi 15 décembre**, dès 14 heures, les aînés étaient accueillis dans la salle des fêtes par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et du conseil municipal pour participer au goûter qui leur était offert : chocolat chaud, café, coquilles, confiture et mandarines. Moment très convivial où élus et administrés peuvent discuter et partager les nouvelles et les joies de la vie quotidienne. 184 bénéficiaires sont repartis avec un colis de Noël composé d'un bloc de foie gras, d'un confit de canard, d'une terrine de cerf au cognac, de biscuits apéritifs, d'une boîte de pralines, d'une boîte de biscuits sucrés, d'une coquille et d'un crémant d'Alsace. De quoi faire un bon repas de Noël !

- **Le samedi 15 décembre**, la crèche installée dans le chœur de l'église par le cercle Saint-Eloi était ouverte aux visiteurs. une belle réalisation.

- **Le dimanche 16 décembre**, le marché de Noël, organisé par les parents d'élèves de l'école Jacques Brel, installé dans la salle des fêtes et le foyer rural, proposait une vingtaine de stands de créateurs locaux bien achalandés. De nombreux articles aux couleurs des fêtes de fin d'année étaient proposés aux visiteurs : décorations, bijoux, couronnes, jacinthes, coquilles, chocolats, paniers garnis... Chacun pouvait trouver son bonheur. Chaque enfant de l'école avait confectionné un objet qu'il pouvait retrouver sur les stands du marché de Noël. Vers 17h, enfants et parents se rassemblaient sur la place du village où les attendait le Père Noël installé dans sa calèche pour prendre le départ de la parade de Noël. La calèche, tirée par deux superbes chevaux « Trait du Nord », emmenait le Père Noël, suivi des parents et des enfants munis d'un bâton lumineux, pour faire le tour du village. Au retour, le marché de Noël les accueillait pour déguster des gaufres et du vin chaud. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés à l'école pour financer des projets scolaires.

- **Le mardi 18 décembre à 17 heures**, à la garderie du groupe scolaire, les 35 enfants ont accueilli chaleureusement, en chantant "petit papa Noël", le père Noël qui est arrivé avec un panier de chocolat et un traîneau abondamment garni de cadeaux. Avec l'aide de Marise, Corinne et Sandrine, il fit la distribution. Quelle joie de débiller les jeux (puzzle, échecs, dames, petit train) et les jouets (maison de poupées, table de jeux train) dont les enfants profiteront tout au long de l'année, sans oublier les chocolats qu'ils emmèneront à la maison.

Les indicateurs de la mairie

- Nombre de demandeurs d'emploi : 63 inscrits dont 10 non indemnisés (situation au 15.12.2018).
- Nombre de vacations à la garderie pour le mois de novembre 1192, décembre 884
- Nombre de repas servis à la cantine en décembre : 1482
- Pluviométrie du 30 novembre au 26 décembre 2018 : 94 mm

Statistiques année 2018

- Population légale à compter du 1/1/2019 : 1711
- Nombre de permis de construire en 2018 : 9 pour 10 logements
- Nombre de permis de construire modificatifs : 3
- Nombre de déclarations préalables de travaux accordées : 16
- Nombre de ventes de propriété : 31
- Nombre de certificats d'urbanisme opérationnels : 7
- Nombre de certificats d'urbanisme informatifs : 23
- Nombre d'arrêtés (stationnement, bennes...) : 60
- Nombre de réunions du conseil municipal : 7
- Nombre de délibérations du conseil municipal : 76
- Nombre de locations salle des fêtes : 37 et foyer rural : 30 (hors association et mairie)

Nouvelles brèves

➤ Collecte des déchets à compter du 1^{er} janvier 2019

La société ESTERRA collecte les déchets :

- tri sélectif (papiers et cartons non souillés, bouteilles et emballages plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires) : le mardi tous les 15 jours soit pour 2019 les 1, 15 et 29 janvier (dépôt la veille au soir après 19h).
- Sac « queue de tri » ordures ménagères : le mardi de chaque semaine (dépôt le matin).
- Les déchets verts (bio déchets, tontes) : le 2^{ème} mardi du mois (janvier, février et décembre) puis le mardi de chaque semaine de mars à novembre. Les prochaines collectes des déchets verts sont prévues les 8 janvier et 12 février 2019 (dépôt la veille au soir après 19h)
- La collecte des encombrants aura lieu le mercredi 6 février 2019.

➤ **Les Compagnons du Devoir et du Tour de France organisent leurs journées portes ouvertes** sur le thème « Formez-vous autrement » les 18, 19 et 20 janvier 2019, les 8 et 9 mars 2019 de 9h30 à 17h30 à Villeneuve d'Ascq 118 rue de Babylone, Tél. 03 20 72 53 07.

➤ **En raison des fêtes de fin d'année la Mission Locale Métropole Sud antenne de Templeuve sera fermée au public du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019 inclus.**

➤ Relevez le défi « Zéro Déchet » : Bachy s'engage dans la réduction des déchets

La municipalité accompagnée par le collectif Pévèle Zéro Déchet lance un appel à candidature en direction des habitants. Vous souhaitez réduire le volume de vos déchets et contribuer ainsi à la préservation de notre planète ? Engagez-vous dans le défi zéro déchet ! Objectif : 25% de réduction en 6 mois.

Impossible ? Non, grâce à l'aide d'un réseau de spécialistes qui vous accompagneront tout au long de la démarche. Vous apprendrez les gestes et les réflexes qui permettent de limiter les déchets. Un gain pour l'environnement mais aussi pour votre bien-être et sûrement pour votre portefeuille.

La municipalité et le collectif Pévèle Zéro Déchet sont là pour vous accompagner et vous aider.

Concrètement, vous bénéficierez d'un diagnostic en fonction de votre situation.

C'est une action volontaire de votre part. Vous êtes libre d'y adhérer et de vous désengager. Faites-nous part de votre intérêt. Vous serez recontacté et vous serez invité au lancement du projet.

➤ **Des sacs pour transporter des bouteilles en verre** à déposer aux points de collecte sont encore disponibles. Les habitants peuvent venir en mairie retirer leur sac pendant les horaires d'ouverture.

➤ **Recensement militaire** : tous les Français (filles et garçons) doivent se faire recenser dès 16 ans. Ils sont invités à se présenter personnellement en mairie à partir de leur 16^{ème} anniversaire et 1 jour (et avant 16 ans et 3 mois) afin de se faire recenser.

Sont concernés : les jeunes Français (filles et garçons) nés en janvier, février et mars 2003.

Où et comment se faire recenser ?

A la mairie du domicile ; si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France. Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur...).

Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille, si l'intéressé est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante et qu'il souhaite être dispensé de l'appel de préparation à la défense, il (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou le certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Pourquoi est-il obligatoire de se faire recenser ? L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens (CAP, BEP, BAC, etc...), passer le permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, participer à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

➤ **Inscription sur la liste électorale**

À partir de 2019, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune :

- où est situé votre domicile,
- où vous résidez au moins 6 mois par an,
- où vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation ou cotisations foncière des entreprises ou taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- où se situe depuis au moins 2 ans la société soumise aux impôts locaux et dont vous êtes le gérant (dirigeant) ou l'actionnaire majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans.

Si vous êtes inscrit au registre des Français établis hors de France, vous pouvez également vous inscrire sur la liste électorale de l'une de ces communes :

- votre commune de naissance ou la commune de naissance d'un de vos ascendants,
- la commune de votre dernier domicile,
- la commune de votre dernière résidence, à la condition que celle-ci ait été d'au moins 6 mois,
- la commune où a été inscrit sur la liste électorale votre époux(se) ou l'un de vos parents (jusqu'au 4^e degré).

À savoir : votre inscription sur la liste électorale de la mairie supprimera automatiquement votre éventuelle précédente inscription sur une liste électorale consulaire.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019, à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai.

Comment s'inscrire ?

- **En ligne** : Il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect.

- **Sur place** : Vous devez fournir les documents suivants

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie)

Exception :

L'inscription est automatique :

- pour les jeunes atteignant 18 ans, à la condition qu'ils aient fait le recensement à 16 ans,
- pour les Français obtenant la nationalité française après le 31 décembre 2019.

➤ Si vous souhaitez recevoir le « Petit Bachynois » par mail, veuillez nous donner vos coordonnées sur contact@mairie-bachy.fr avec nom et prénom, adresse, N° de téléphone (facultatif) et votre adresse mail. Toutefois, dans un premier temps, il continuera à être distribué toutes boîtes.

➤ **Le rapport d'Activité 2017 de la Pévèle Carembault** peut être consulté sur www.pevelecarembault.fr/nos-publications.

Le chat de Noël

Il était une fois... un chat. Oui, un chat, un simple chat, sans aucune particularité à première vue. Ce chat vivait dans une maison, une maison banale, comme il y en a tant dans les villages alentours. Ses maîtres étaient des gens simples, sans histoire, une famille comme il y en a tant, prise dans le train-train quotidien. Noël approchait. Il faisait froid dehors et tellement bon dans la maison. Mais il fallait bien que les enfants aillent à l'école et les parents au travail. Seul le chat restait à la maison.

Ne vous êtes-vous jamais demandé ce que font les chats lorsque leurs maîtres ne sont pas là ? Un jeune chat fait forcément des bêtises. Mais un chat adulte, un bon gros matou, que fait-il tout seul dans une maison ? Croyez-vous qu'il ne fasse que dormir et manger ? Non, bien sûr ! Les humains osent préjuger des capacités de leurs animaux domestiques, quel dommage ! Le chat, seul dans la maison, semblait attendre quelque chose. Il furetait autour du sapin décoré, mais il n'était pas à la recherche d'un moineau. Le soir, dès que la famille rentrait, il reprenait sa place, sur le canapé, en véritable pacha qui ne laisse rien deviner de sa nature profonde.

Enfin, le jour que tous les enfants attendaient arriva : le 24 décembre. Une certaine frénésie envahit l'atmosphère de la maison, d'habitude si tranquille. Mais le chat ne se laissa pas troubler, il regardait les agitations de ses maîtres de haut, trônant toujours sur le canapé. Le soir, il fut difficile de coucher les enfants surexcités. Le chat demeura impassible. Il savait. Alors que toute la maisonnée était endormie, seul veillait le chat. Il voyait tout, il savait tout depuis son poste de vigie. Minuit sonna. Silence. Le chat, toujours attentif, ne perdit pas une miette de la magie de Noël. Le temps passait, le chat n'avait pas bougé d'une moustache. Au petit matin, les enfants se levèrent et coururent au salon. Les cadeaux étaient là ! Le chat aussi, toujours au même endroit. Il assista au rituel, l'air impassible. Et pourtant, lui, il savait.

Calendrier de Janvier 2019

5 janvier	18h : à la salle des fêtes, vœux 2019 à la population
8 janvier	Ramassage des poubelles déchets verts
13 janvier	15h : Assemblée Générale du club des Aînés et galette des Rois
17 janvier	19h : vœux 2019 de la CCPC à la salle Omnisports de Genech (face à l'institut)
27 janvier	Tournoi de Tennis de table salle des fêtes à partir de 10h
2 et 3 février	7 ^{ème} festival photo de la Pévèle
9 février	19h : Assemblée générale de l'association « Les Bois sans Soif »

**Le Maire et le Conseil Municipal vous
présentent leurs meilleurs vœux pour la
nouvelle année 2019**

